

Le parc national des calanques va naître.....

....A condition que vous exprimiez votre accord lors de l'enquête publique qui aura lieu entre le 17 Octobre et le 17 novembre 2011.

L'enquête de la SOFRES le confirme:76% de la population concernée appelle de ses vœux la création du parc; mais si cette large majorité ne se manifeste pas, elle abandonnera la décision au 24% qui restent hostiles au parc.

Et pourquoi le sont-ils? Comment s'opposer à un projet qui vise à rendre la mer aux poissons, aux posidonies, aux coraux? A mettre un terme à la fièvre immobilière sur notre littoral? A modifier la déplorable image de notre ville métropolitaine?

Parce que cette fraction de la population a peur de perdre des droits qui chaque année ont d'autant moins de substance que la nature est plus dégradée, peur de devoir partager des privilèges que les temps ont déjà condamnés.

Des peurs irrationnelles: il n'y a plus de poissons pour les pêcheurs, plus de gibiers sauvages pour les chasseurs, les promeneurs piétinent, malgré eux, les plantes rares, les automobilistes se garent n'importe où, les bateliers viennent trop près du rivage, les plaisanciers mouillent dans des zones fragiles.

Plus personne ne profite de rien, et il faudrait s'abstenir d'agir?

Nous avons tous porté ce projet pour nos enfants et pour les générations futures. C'est l'ultime étape. Le choix maintenant vous appartient:

votre attitude face à l'enquête publique fera la décision.

Liste non exhaustive des associations signataires:

Portes des Calanques, Collectif « un parc national pour les calanques » UCL, LCCP, Collectif, SOS nature Sud, Région verte, FRUTAN, Ecoforum, Association naturaliste phocéenne, Patrimoine Planète, APNEL, la Ciotat Cœur de Parc....

Pour tout renseignement concernant l'enquête:

***www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr ou www.gipcalanques.fr. ou
www.portesdescalanques.fr***

Pour participer:

***Par courrier à: Enquête publique, DDU, 40 rue Fauchier 13002
ou se rendre dans les Mairies des 1/7, 6/8, 9/10^{ème} secteurs de Marseille
Mairies de Cassis, la Ciotat, la Penne/Huveaune, Carnoux en Provence,
Ceyreste, Roquefort la Bédoule.***